



Fichage FICP sans être prévenue.

Par **pathom**, le **23/11/2016** à **07:32**

Bonjour,

Suite à un changement de banque en février 2016, les échéances de mon crédit à la Banque Postale devaient être prélevées sur mon nouveau compte.

En juin 2016 la Société Générale m'indique que je fais l'objet d'une inscription au FICP, cependant, mon compte a toujours été approvisionné, je n'ai eu aucun rejet de prélèvements et malgré un échéancier, je n'ai même eu aucun prélèvement de la Banque Postale.

Je me retrouve chez l'huissier avec une assignation.

Est-ce que j'ai un recours car, du coup, il me semble que c'est une erreur interne de la Banque Postale sachant que j'avais fait tous les documents nécessaires ?

Merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **23/11/2016** à **09:12**

Bjr,

Vous m'étonnez car la banque postale ne peut prélever son crédit sur la SG. Dans ces cas, il faut faire un virement mensuel pour couvrir.